



ADEPAPE 21



DIJON le 12/10/2020

ASSEMBLEE GENERALE 2020 Rapport moral du Président

Notre association solidaire, créée en 2015, s'est particulièrement développée sur tout le territoire départemental en 2019. Elle est porteuse des valeurs fondamentales de la République « Liberté-Egalité-Fraternité » auxquelles nous ajoutons sans réserve la « Solidarité » et la « Laïcité ».

D'ailleurs, nous avons été très honorés de recevoir le trophée de la LAÏCITE, le 03 décembre 2019, à l'occasion du 114ème anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, à la Mairie de DIJON, en présence de Monsieur Jean-Louis BIANCO, Président de l'Observatoire de la Laïcité.

Nous adaptons en permanence nos fiches-actions afin de répondre, au plus près, aux besoins de nos jeunes adhérents. Fin 2019, l'ADEPAPE 21 comptait environ 150 adhérents dont près de 70 jeunes majeurs sortants de l'ASE : j'ajouterai, qu'à ce jour, notre association réunit environ 180 adhérents dont 95 jeunes de 18/25 ans.

Les besoins de nos jeunes sont multiples et la situation sanitaire actuelle a nettement dégradé leurs conditions de vie (alimentation, logement, mobilité ...).

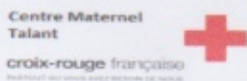
Je dois remercier chaleureusement les bénévoles-aidants qui font un travail d'entraide et d'accompagnement remarquable auprès des jeunes : je rappelle que chaque jeune de l'ADEPAPE 21 bénéficie du parrainage d'un référent qu'il peut solliciter à tous moments.

Certains jeunes adhérents, très vite deviennent des aidants pour les nouveaux arrivants : je remercie très sincèrement, Justine MERCIER pour le travail important qu'elle a offert à notre association en créant et animant, depuis deux années, la Commission Jeunes, « Lib'Air T » qui réunit une douzaine de membres actifs.

Je remercie particulièrement nos financeurs, le Conseil Départemental, la DDCS, la CAF 21, la Ville de DIJON et la Ville de CHENÔVE, sans lesquels nous ne pourrions exister et agir.

Je tiens, également, à remercier tous nos partenaires qui nous aident en adhérant et coopérant à notre mission de solidarité, les Apprentis d'AUTEUIL, Les PEP CBFC, l'Acodège, le CREAIFC, la Ligue de l'Enseignement, la Mutualité Française BFC, la Croix Rouge Française, L'épicerie solidaire EPI'SOURIRE, l'ABPE, l'IDV, l'IRTESS, la MAP d'ALLIGNY-en-MORVAN, l'association SOLIHA, l'ADEFO, l'Association GREN et la Fondation du Grand Orient de France qui nous a octroyé une bourse de 3000 € au profit d'une jeune étudiante méritante.

Le Président de l'ADEPAPE 21,
Roland BONNAIRE



FONDATION
DU GRAND ORIENT DE FRANCE
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Éprouvez la ligue de l'enseignement.

